

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION	04	SOCIAL	01	TRANSPORT	04
ADMINISTRATION	27	ECONOMIE	03	RURAL	01
GOVERNANCE PUBLIQUE	01	ENERGIE	01	NON DEFINIS	03

N° 2932

8 Novembre 2023

8 November 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	02/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°02/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°011 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°011A/CA2/SG/SMP/2023 DU 07/11/2023 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°008/AONO/PR/MINMAP/C AKOM2/AIMF/REFELA.CAM/CIPM? AKOM 2/2023 DU 09/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OcéAN, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : COMMUNE AKOM II/FEICOM ET AIMF(EN PARTENARIAT AVEC LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL, L'ADEME ET LA FONDATION VEOLIA)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	23-01369/UYI/SG/DIPD/DIEM Lire
	Titre/objet	DECISION N°23-01369/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES N°23-02/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'IUT-BOIS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À MBALMAYO.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	004/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF N°01 A/S 079/AONR/CUD/CIPM1/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 079/AONR/CUD/CIPM1/2023 RELATIF A L'ETUDE COMPLEMENTAIRE D'UN ESPACE DE JEUX ET DE LOISIRS A NGODI AKWA, DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITE QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANT APPORTÉS AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	007/C/C/MBA/CIGSMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/C/MBA/CIGSMP/2023 PORTANT ADDITIF RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AAONR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2023 DU 27/09/2023 POUR LA REALISATION DES MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE CONSTITUEES DE FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES ELECTRIQUES A MBANGA CENTRE, DIKOUMA URBAIN ET KOTTO MISSION DANS LA COMMUNE DE MBANGA (REGION DU LITTORAL) FINANCEMENT : KFW/FEICOM-EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

7	Reference	026/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 026/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR L'ELABORATION DES OUTILS ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE DEPLOIEMENT DES OUTILS DU CONTROLE DE GESTION (MINEDUB, MINSANTE)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	019/DP/C18/SP Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 019/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	001/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 , RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI D'EKODKANG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

10	Reference	007/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE 'CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

11	Reference	008/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,POUR L'EQUIPEMENTDU CSI DE MELONG CENTRE ET DU CSI DE LELEM MOUANTONG, DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 001/ASMI/MINEPAT/SG /PEPS/SPM/2023 DU 06/11/23 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MINEPAT/SG /PEPS/SPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR L'ELABORATION DU MANUEL D'EXECUTION DU PROJET POUR L'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE, LA RESILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD « PACRI-MDK ».NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA –DABANGA –KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTREME-NORD « PACRI-MDK »INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DU MANUEL D'EXÉCUTION DU PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSÉRI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD « PACRI-MDK ».</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 22-11-2023</p>
-----------	---

13	<p>Reference COMMUNIQUE Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 017/AC/CAN1/CIPM/2023 DU 28/09/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS DE COLLECTE (ACHAT DE DEUX TRICYCLES), DE PROTECTION, LA FABRICATION ET LA POSE DE BACS A ORDURES, DANS CERTAINS ESPACES MARCHANDS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER DEPARTEMENT DE LA VLNA REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT BIP - EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 04/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference 007/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°007/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRECOMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference 002/C/COMMUNE - MELONG/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°002/C/COMMUNE - MELONG/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRECOMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA VILLE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	23-00372/UYI/SG/DIPD/DIEM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°23-00372/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UNAPPEL D'OFFRESFURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE AU CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À NKOLBISSON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

18	Reference	23-00370/UYI/SG/DIPD/DIEM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°23-00370/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UNAPPEL D'OFFRESEXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'IUT-BOIS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À MBALMAYO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	23-00371/UYI/SG/DIPD/DIEM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 23-00371/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRESSUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'IUT-BOIS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À MBALMAYO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	23-01371/UYI/SG/DIPD/DIEM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 23-01371/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°23-04/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE FONCTION DE TYPE STATION WAGON 4X4L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	23-01368/UYI/SG/DIPD/DIEM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 23-01368/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°23-01/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'IUT-BOIS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À MBALMAYO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

22	Reference	005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 , POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUNAGUEL 5,400KM, DANS LA COMMUNE DE MELONG , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 006 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 006 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 DU 06 NOV 2023 RELATIVE À LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE DE GESTION DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES (PABX) ET DES CAMÉRAS DE VIDÉOS SURVEILLANCE À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) MESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS DE : N° NOMS DES PRESTATAIRES LOCALISATION TELEPHONE 01 CAMEROUN LEADER COMPUTER YAOUNDE BP 5355 YAOUNDE : TEL : 699834500/ 677 45 26 24 02 CONFORLUX YAOUNDE TEL +237 670 112 411/658 283 622 03 CAMLOGS YAOUNDE BP 8657TEL : 675 735 650/698 513 656 04 ETS FECAM YAOUNDE TEL : 679 449 479 05 ETS K.G YAOUNDE TEL: 677784060/ 699795294 06 FGE SERVICES SARL YAOUNDE TEL : 695886206 07 GLOTELHO SA YAOUNDE BP 17685 DOUALA : TEL : 233 43 47 58/ 677 75 53 00/ 233 19 30 57 08 INTEK SARL YAOUNDE BP : 12841 TEL : 22222210/ 22231095 09 TEXYS SARL YAOUNDE BP : 12203 TEL : 222 22 22 29/ 677 42 36 01 10 PERSONALIZED COMMISSION MERCHANT AND SERVICES YAOUNDE BP 4084 TEL : 699 921 993 11 ETS CYRIL COOPERATION YAOUNDE TEL : 696 44 96 05 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 23-11-2023
-----------	--

24	Reference 001/2023/AAOIOPU/CUK/CAB/SIGAMP DU 23/10/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/2023/AAOIOPU/CUK/CAB/SIGAMP DU 23/10/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIÈRES ET MARCHÉS, LE CURAGE DE CANIVEAUX ET LE DÉSHÉRBAGE D'EMPRISES COMMUNALES, LE CRIBLAGE DES PLAGES, LA CONSTRUCTION DE REFUGES ET ABRIS- BACS, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DETRAITEMENT DE DÉCHETS DE LA VILLE DE KRIBI, DÉPARTEMENT DE L'OcéAN, RÉGION DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-11-2023
-----------	---

25	Reference 007/DC/MINEPAT/PIDACC//SPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION 007/DC/MINEPAT/PIDACC//SPM/2023 RELATIVE A L'AQUISITION DU MATÉRIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES SOUS PROJETS DES CES ET D'AGROFORESTERIE EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture 27-11-2023
-----------	---

26	Reference 006/DC/MINEPAT/PIDACC/006/SPM/23 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION/ 006/DC/MINEPAT/PIDACC/006/SPM/23 DU 3 NOV 2023 RELATIVE A L'AQUISITION DU MATÉRIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES SOUS PROJETS DES GROUPES VULNERABLES EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-11-2023
-----------	--

27	Reference 079/C/PAK/DG/DMA/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°079/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 11 OCTOBRE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT 2023 RELATIF A LA MISE EN PLACE DU RESEAU INFORMATIQUE LOCAL DE LA REPRESENTATION DU PAK A DOUALA. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

28	<p>Reference 088/C/PAK/DG/DMA/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 088/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

29	<p>Reference 005/C/COMMUNE - MELONG/SG/2023 DU 11/10/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°005/C/COMMUNE - MELONG/SG/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRECORMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUNAGUEL 3,400KM, DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

30	<p>Reference ADDITIF N° 001 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001/AVIS DE DEMANDE D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/DONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION DES ACCORDS CADRE POUR LA FOURNITURE DES BOITES A PHARMACIE POUR LES PHASES 11, 12 & 14 DES THIMO DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE EN 3 LOTS SUIVANT LES ZONES D'INTERVENTION (ZONE 1 : EXTREME NORD -NORD-ADAMAOUA, ZONE 2 : LITTORAL -OUEST, ZONE 3 : CENTRE-EST-SUD)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

31	<p>Reference 002/ASMI/MINEPAT/SG /PEPS/SPM/2023 DU 06/11/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/MINEPAT/SG /PEPS/SPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR L'ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, BUDGETAIRES, FINANCIERES ET COMPTABLES DU PROJET POUR L'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE, LA RESILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD « PACRI- MDK MINEPAT » ET L'ACTUALISATION DU MANUEL DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT - MINTPNOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA –DABANGA –KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTREME-NORD « PACRI-MDK » INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DU MANUEL PROCEDURES ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTREME-NORD « PACRI- MDK MINEPAT » ET L'ACTUALISATION DU MANUEL DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT - MINTP.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 22-11-2023</p>
-----------	---

32	<p>Reference 006/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) FINANCEMENT : CRÉDIT IDA : N° 70480-CMN° ET TITRE DE L'AAO : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES LOGICIELS INFORMATIQUES (ANTIVIRUS POUR ORDINATEURS, TABLETTES, TÉLÉPHONES ET SERVEURS, SUITE BUREAUTIQUE MICROSOFT OFFICE, PARE-FEU LOGICIEL)AU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 07-12-2024</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference 005 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 005 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 DU 06 / 11 /2023 RELATIVE À LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) MESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS DE : N° NOMS DES PRESTATAIRES LOCALISATION TELEPHONE 01 CAMEROUN LEADER COMPUTER YAOUNDE BP 5355 YAOUNDE : TEL : 699834500/ 677 45 26 24 02 CONFORLUX YAOUNDE TEL +237 670 112 411/658 283 622 03 CAMLOGS YAOUNDE BP 8657 TEL : 675 735 650/698 513 656 04 ETS FECAM YAOUNDE TEL : 679 449 479 05 ETS K.G YAOUNDE TEL: 677784060/ 699795294 06 FGE SERVICES SARL YAOUNDE TEL : 695886206 07 GLOTELHO SA YAOUNDE BP 17685 DOUALA : TEL : 233 43 47 58/ 677 75 53 00/ 233 19 30 57 08 INTEK SARL YAOUNDE BP : 12841 TEL : 22222210/ 22231095 09 TEXYS SARL YAOUNDE BP : 12203 TEL : 222 22 22 29/ 677 42 36 01 10 PERSONALIZED COMMISSION MARCHANT AND SERVICES YAOUNDE BP 4084 TEL : 699 921 993 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 22-11-2023
-----------	---

34	Reference 001/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 001/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI D'EKODKANG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

35	Reference 002/ACE/CCIMA/PDT/SG/CTMP Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (ACE) N° 002/ACE/CCIMA/PDT/SG/CTMP RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU CENTRE A YAOUNDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 13-11-2023
-----------	--

36	Reference 014/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)N° 014/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 31/10/2023POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REMISE EN ETAT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL AU QUARTIER BASTOS LIEUDIT AMBASSADE DE TURQUIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ERFINANCEMENT: BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER, CREDITS TRANSFERES - EXERCICE 2023IMPUTATION: 573810803 641186523414821MONTANT PREVISIONNEL : 30 000 000 FCFADELAI D'EXECUTION: 2 MOIS Nature de prestation Travaux Date de cloture 28-11-2023
-----------	---

37	Reference 0000008/C/BUCREP/4èmekRGPH/CN/CNA Lire Titre/objet COMMUNIQUELLN°0000008/C/BUCREP/4ÈMEKRGPH/CN/CNA DU 03/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU BUCREP A L'OCCASION DU QUATRIEME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPH) /BUCREP, EN UN (01) SEUL LOT. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference 018/C/C18/SP DU 07/11/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 018/C/C18/SP DU 07/11/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 007/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 02 OCTOBRE 2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE MOUANKO, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

39	Reference 003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ABATTOIR MODERNE A MELONG (NLONGO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference 004/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°004/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 DU 06 NOVEMBRE 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX, PRODUITS D'ENTRETIENS MATÉRIEL ET PRODUITS PAUSE-CAFÉ POUR LE COMPTE DEL'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) MESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS DE : N° PRESTATAIRES ADRESSES TELEPHONES 01 EST MAMAYO YAOUNDE TEL : 681 559 706 02 ETS IVANA YAOUNDE TEL : +237 77 63 83 46 03 ETS CALVARY HOUSE OF COMMERCE YAOUNDE TEL : 674 29 52 52 04 PERSONALIZED COMMISSION MARCHANT AND SERVICES YAOUNDE BP : 4084 TEL : 699 921 993 05 ETS FECAM YAOUNDE TEL : 679 449 479 06 ETS K.G YAOUNDE TEL : 677784060/699795294 07 FGE SERVICES SARL YAOUNDE TEL : 695886206 08 TEXYS SARL YAOUNDE BP : 12203 TEL : 222 22 22 29/ 677 42 36 01 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 24-11-2023
-----------	---

41	Reference 006/C/Commune de Melong/SG/ST/2023 du 11/10/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°006/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL N° 06/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE RN5-ANCIEN ABATTOIR, CIMETIERE CATHOLIQUE-CARREFOUR LELEM MANGWETE, CARREFOUR MADAME VICTORINE-ENTREE SAR/SM DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 23-01370/UYI/SG/DIPD/DIEM Lire Titre/objet DECISION N° 23-01370/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES N°23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE AU CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À NKOLBISSON. UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DU BOIS A MBALMAYO Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

43	<p>Reference 003/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°003/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ABATTOIRE MODERNE A MELONG (NLONGO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

44	<p>Reference 006/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°006/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE RN5-ANCIEN ABATTOIR, CIMETIERE CATHOLIQUE-CARREFOUR LELEM MANGWETE, CARREFOUR MADAME VICTORINE-ENTREE SAR/SM DE MELONG.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

45	<p>Reference 0000344/D/BUCREP/4èmekRGPH/CN/CNAt Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISIONRN°0000344/D/BUCREP/4ÈMEKRGPH/CN/CNAT DU 27 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU BUCREP A L'OCCASION DU QUATRIEME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPH) /BUCREP, EN UN (01) SEUL LOT.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

46	<p>Reference 087/C/PAK/DG/DMA/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°087 /C/PAK/DG/DMA/2023 DU 30 OCTOBRE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SONORISATION DES SALLES DE REUNION AU PORT AUTONOME DE KRIBI.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

47	<p>Reference 006/C/C/MBA/CIGSMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/C/MBA/CIGSMP/2023 PORTANT ADDITIF RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°012/AAONR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2023 DU 27/09/2023 POUR LA REALISATION DE 02 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES ELECTRIQUES ANIARCHE DE MBANGA CENTRE ET A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBANGA (REGION DU LITTORAL)FINANCEMENT : KFW/FEICOM-EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



COMMUNE DE MELONG

DECISION N°02/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2023 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

considérant la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

considérant L'AVIS DE CONSULTATION N°01/A0NO/COMMUNE —MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA VILLE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 08 Septembre 2023

DECIDE :

Article 1er : L'ETS LORALIM, BP 30 EDEA, TEL : 699 88 46 84; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS DE CONSULTATION N°001/AONO/COMMUNE MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA VILLE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant **treize millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent seize (13 792 916) francs CFA en TTC pour le loti et onze millions neuf quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-seize (11 992 376) francs CFA en TTC pour le loti, et pour un délai d'exécution de Soixante (60) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE D'AKOM II

ADDITIF N°011A/CA2/SG/SMP/2023 DU 07/11/2023 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°008/A0NO/PR/MINMAP/C AKOM2/AIMF/REFELA.CAM/CIPM? AKOM 2/2023 DU 09/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : COMMUNE AKOM II/FEICOM ET AIMF(EN PARTENARIAT AVEC LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL, L'ADEME ET LA FONDATION VEOLIA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie d'Akom II, au service des marchés, **au plus tard le 17/11/2023 à 11 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Madame le Maire avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008
AONO/PR/MINMAP/C_AKOM2/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-AKOM 2/2023 DU 12/10/2023 Pour les travaux de construction d'une centrale solaire photovoltaïque dans la Commune d'Akom II, Département de l'Océan, Région du Sud.**

Financement : COMMUNE d'AKOM II/FEICOM et AIMF (en partenariat avec le Fonds Français pour l'environnement Mondial, l'ADEME et la Fondation Véolia)

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie d'Akom II, au service des marchés, **au plus tard le 22/11/2023 à 11 heures**. heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Madame le Maire avec la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°008 AONO/PR/MINMAP/C AKOM2/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-AKOM 2/2023
DU 09/10/2023 Pour les travaux de construction d'une centrale solaire photovoltaïque
dans la Commune d'Akom il, Département de l'Océan, Région du Sud.**

**Financement : COMMUNE d'AKOM II/FEICOM et AIMF (en partenariat avec le
Fonds Français pour l'environnement Mondial, l'ADEME et la Fondation Véolia)
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis **aura lieu le 17/11/2023 à 12 heures**, par la Commission Interne de passation de marchés de la Commune d'Akom 2 dans sa salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis aura lieu le **22/11/2023 à 12 heures**, par la Commission Interne de passation de marchés de la Commune d'Akom 2 dans sa salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier

AKOM II le 7 Novembre 2023

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

DECISION N°23-01369/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES N°23-02/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'IUT-BOIS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À MBALMAYO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 Portant loi de Finances de République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;
Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
Vu Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et les autres Entités Publique, pour l'exercice 2023 ;
Vu l'Appel d'Offres n° 23-02/AONO/UYI/CIPM/2023 du 18 septembre 2023 pour le suivi et le contrôle des travaux de construction d'un bloc pédagogique de six (06) salles de classe à l'IUT-Bois de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo ;
Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2023 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1.- L'entreprise GOD'S WILL, B.P :11886 Yaoundé, est déclarée attributaire de la Lettre-commande issue de l'Appel d'Offres n° 23-02/AONO/UYI/CIPM/2023 du 18 septembre 2023, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Suivi et contrôle des travaux de construction d'un bloc pédagogique de six (06) salles de classe à l'IUT-Bois de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo	Ets. GOD'S WILL B.P :11886 Yaoundé	9 797 666F CFA	Onze (11) mois

Article 2.- Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°004/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2023 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

considérant la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 04/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 08 Septembre 2023

DECIDE :

Article 1er : L'ETS ETONG. PRESTA Tel : 694841097 ; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRE ° 04/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de **Trente-neuf millions neuf cent soixante-quinze trois cent soixante-huit (39 975 368) francs CFA eri TTC**, et pour un délai d'exécution de **Cent vingt (120) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 079/AONR/CUD/CIPM1/2023 RELATIF A L'ETUDE COMPLEMENTAIRE D'UN ESPACE DE JEUX ET DE LOISIRS A NGODI AKWA, DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITE QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANT APPORTÉS AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutot 1. : Volume 1 : Dossier Administratif</p> <p>Au lieu de :</p> <p><i>n : L'attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.</i></p> <p>Lire :</p> <p><i>n : L'attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI d'un montant de dix millions (10 000 000) FCFA</i></p> <p>NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS</p>

DOUALA le 8 Novembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUE N°007/C/C/MBA/CIGSMP/2023 PORTANT ADDITIF RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AAONR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2023 DU 27/09/2023 POUR LA REALISATION DES MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE CONSTITUEES DE FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES ELECTRIQUES A MBANGA CENTRE, DIKOUMA URBAIN ET KOTTO MISSION DANS LA COMMUNE DE MBANGA (REGION DU LITTORAL) FINANCEMENT : KFW/FEICOM-EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____ à _____ heure.</p> <p>Les offres devront être soumises devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 au plus tard le 07/11/2023 à 11 heures.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____ à _____ heure.</p> <p>Les offres devront être soumises devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 au plus tard le 22/11/2023 à 11 heures.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 07/11/2023 à 12heures.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 22/11/2023 à 12heures.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA, MAITRE D'OUVRAGE, informe les Entreprises figurant sur la liste restreinte, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises que dans le cadre de l'Appel à concurrence susmentionné; la date initiale de dépôt des offres prévue le 07 Novembre-2023 à 11 heures est reportée au 22 Novembre 2023 à 11 heures. RESTE EST SANS CHANGEMENT</p>

MBANGA le 7 Novembre 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 026/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR L'ELABORATION DES OUTILS ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE DEPLOIEMENT DES OUTILS DU CONTROLE DE GESTION (MINEDUB, MINSANTE) FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les consultants ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet de consultants pour l'élaboration des outils et l'accompagnement dans le déploiement des outils du contrôle de gestion (MINEDUB, MINSANTE), sont informés que l'analyse des manifestations d'intérêts a abouti aux résultats ci-après :

Nom du consultant	Note	Rang	Conclusion	Observations
Operis premium sarl Tél : 696035832/675347347 Email : tdiesse@gmail.com	75	1 ^{er}	Consultant qualifié	Le Cabinet a une bonne expérience en élaboration des outils du contrôle de gestion ; il dispose de plusieurs références justifiées des missions similaires, dans le reporting et a une connaissance pointue du budget-programme. L'équipe de consultant a l'expérience requise pour les missions sollicitées. Le Chef de mission dispose d'une capacité éprouvée en contrôle de gestion, il a plus de dix (10) ans d'expérience et a conduit des missions en tant que chef d'équipe dans les missions pareilles avec les administrations publiques.
Groupeement Trading Engineering solutions sarl & ACA Expertise Sarl Tél : 697851107/679537915 Email : infos@aca-expertise.com BP : 6137 Yaoundé	65	2 ^{ème}	Consultant non qualifié	Le groupement a une bonne connaissance des objectifs de la mission. Le Chef de mission et les deux experts proposés ont un bon profil, disposent des connaissances aguerries. Le cabinet n'a pas suffisamment apporté de références.
ETS Building The FureTogether Tél : 697928142	21	3 ^{ème}	Consultant non qualifié	Le cabinet n'a pas d'expériences dans l'élaboration des outils du contrôle de gestion. Les experts du cabinet n'ont pas les compétences requises pour la mission.

- Le score minimum requis est de **75/100** ;
- Conformément à la méthode de sélection retenue, le consultant qualifié sera contacté pour la suite de la procédure ;
- Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE PAR ORDRE

GUEMALEU GUY RONEL

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION PREFECTORALE N° 019/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008, portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008, fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur **ABONDO Cyrille Yvan**, aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga Maritime ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, prescrivant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la session du **06 novembre 2023**, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence, n° **007/AONO/C18/CDPM-SM/2023 du 02 octobre 2023**, pour les travaux de réhabilitation de la Sous-préfecture de MOUANKO, Arrondissement de MOUANKO, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

DECIDE :

Article 1^{er}:L'entreprise dénommée « **SENO GROUP SARL**», B.P : **13189 YAOUNDE**, Tel : **699387654/652308669**, n° Identifiant Unique (NIU) : **M021912751838U**, n° Registre de Commerce **RC/YAO/2019/B/156**, est déclarée adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis d'appel d'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant de la lettre-commande : **Sept millions neuf cent quatre vingt dix-neuf milles neuf cent soixante dix (7 999 970) francs CFA**, Toutes Taxes Comprises.

- Délai d'exécution : **Deux (02) mois**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EDEA le 7 Novembre 2023

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°001/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 , RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI D'EKODKANG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG**

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2023 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

considérant La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI D'EKODKANG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 08 Septembre 2023.

DECIDE :

Article 1er : L'ETS LIFE IS PEACE OF GOD, BP : NKONGSAMBA, TEL : 677 259 065 ; a été retenu comme adjudicataire de L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI D'EKODKANG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de Treize millions neuf cent quatre-vingt-douze mille six cent cinquante-trois (13 992 653) francs CFA en TTC, et pour un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°007/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE 'CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2023 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

considérant la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/COMMUNE —MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 28 Septembre 2023

DECIDE :

Article 1er: L'ETS ETONG PRESTA, BP : S/C 400 Nkongsamba Tél: 675 2023 04 ; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/COMMUNE —MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de **15 881 047 (Quinze millions huit cent quatre-vingt-un quarante-sept) FCFA francs CFA en TTC, et pour un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°008/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,POUR L'EQUIPEMENTDU CSI DE MELONG CENTRE ET DU CSI DE LELEM MOUANTONG, DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ; ;

Vu La loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2023 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

considérant la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

considérant L'AVIS CONSULTATION N°02/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF A L'EQUIPEMENTDU CSI DE MELONG CENTRE ET DU CSI DE LELEM MOUANTONG, DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOT INDISSOCIABLES. LOTI CSI DE MELONG CENTRE, LOT 2 : CSI DE LELEM MOUATONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL..

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 08 Septembre 2023

DECIDE :

Article 1er: L' ETS PATKOM, Tel 656 94 65 16, BP : 609 NKONGSAMBA; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS CONSULTATION N°01/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF A L'EQUIPEMENTDU CSI DE MELONG CENTRE ET DU CSI DE LELEM MOUANTONG, DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOT INDISSOCIABLES. LOTI : CSI DE MELONG CENTRE, LOT 2: CSI DE LELEM MOUATONG, pour un montant de **Sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-quinze (7 995 875) francs CFA en TTC pour le loti et sept millions quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante-trois (7 996 643) francs CFA en TTC pour le lote, et pour un délai d'exécution de Soixante (60) jours calendaires.**

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MINEPAT/SG /PEPS/SPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR L'ELABORATION DU MANUEL D'EXECUTION DU PROJET POUR L'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE, LA RESILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD « PACRI-MDK ». NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA –DABANGA –KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD « PACRI-MDK » INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DU MANUEL D'EXÉCUTION DU PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSÉRI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD « PACRI-MDK ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant pour **l'élaboration du Manuel d'Exécution du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK ».**

2. Objet

Le PACRI dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier vise principalement (1) l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; (2) l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; (03) l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :

- Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des refuges de la région de l'Extrême-Nord ;
- Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports

3. Consistance des prestations

L'objectif général est de la mission est **l'élaboration d'un manuel d'exécution du projet PACRI-MDK. Le manuel devra décrire le cadre organique de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et de formaliser les mécanismes et processus relatifs à l'exécution de ses missions et la mise en œuvre des conventions.**

Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Soumettre des propositions d'organisation ;
- Produire un manuel d'exécution du Projet pour validation ;
- Présenter un rapport de mission détaillant les activités menées, les difficultés rencontrées, les leçons apprises et les suggestions pour l'amélioration de la gestion d'une telle mission.

4. Période d'exécution

Il est prévu que les prestations soient fournies ra à Yaoundé sur une période ne dépassant pas soixante (60) jours calendaires, y compris les délais d'approbation des différentes versions du manuel. Le Consultant devra bénéficier d'apports internes (budget et fonds propres) et externes (fonds d'origine extérieure. Il devra, en outre, être disponible à travailler avec la Cellule d'exécution du Projet dans le cadre de son mandat et démontrer une capacité à rendre compte promptement et efficacement de la gestion de son mandat.

5. Participation et origine

Dans le souci de mettre en cohérence en tous ces objectifs le Coordonnateur Technique invite les Consultants individuels (personnes physiques) qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils présentent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour exécuter lesdits services. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées par le candidat retenu.

La présente mission sera réalisée par un Consultant national individuel justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine d'organisation et de gestion au sein des structures publiques dont d'une expérience professionnelle avérée en élaboration de manuels d'exécution et en audits organisationnels de projets de développement [au moins cinq (05) références]. Il devra être Titulaire d'un diplôme d'au moins égal à BAC + 5 en finance, économie, gestion, management ou tout autre diplôme reconnu équivalent. Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale est indispensable.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé, par courrier à l'adresse ci-après en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies **au plus tard 14 jours après la publication** à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'élaboration du Manuel d'Exécution du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK ».

*A l'attention de Monsieur le Coordonnateur Technique de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS),
Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).
BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à touofo_s@yahoo.fr*

7. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt du Consultant doit comprendre :

- Une lettre de motivation datée et signée adressée à Monsieur le Coordonnateur Technique du PEPS, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du Consultant pour la mission ;
- Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du Consultant (boite postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du Consultant ;
- Des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats.

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables.

De plus, les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection du **Consultant individuel (CI)** telle que décrite dans ce Règlement.

Les propositions à soumettre par les candidats seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualifications techniques et aptitude pour la tâche à accomplir : 30 points ;
- Expérience générale dans le domaine d'organisation et de gestion (au moins 10 ans) : 10 points
- Expérience dans l'élaboration des manuels d'exécution [au moins cinq (05) références] : 25 points ;
- Expérience dans les audits organisationnels des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers : 25 points ;
- Connaissances des procédures de la Banque mondiale : 10 points.

9. Renseignements Complémentaires

L'exécution du Projet sera assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et qui aura pour mission d'assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés au Projet, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, **de 09h 00 à 15h 00, heure locale.**

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 017/AC/CAN1/CIPM/2023 DU 28/09/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS DE COLLECTE (ACHAT DE DEUX TRICYCLES), DE PROTECTION, LA FABRICATION ET LA POSE DE BACS A ORDURES, DANS CERTAINS ESPACES MARCHANDS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER DEPARTEMENT DE LA VLNA REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT BIP - EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire (Maître d'ouvrage délégué) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré communique ;

L'entreprise dont le nom suit est par Décision N° 12/DM/CAN1/SG du 14 Octobre 2023 déclarée attributaire du marché relatif au Dossier de consu tation susmentionné pour les montants et délais ci-après:

N°	ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
1	ETS HALAL & FRERES	Acquisition de matériels de coilnctf (achat de deux tricycles), de protection, la fabrication et la pose de bacs à ordures, dans certains espaces marchands de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er	9 999 999	8 385 743	Deux (02) Mois

NGAOUNDERE le 14 Octobre 2023

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N° 004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 04/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MELONG communique :

Par Décision N°004/D/ Commune de MELONG/SG/ST/2023 du 11/10/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Avis de consultation suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
N° 04/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL..	L'ETS ETONG PRESTA Tel : 694841097	trente-neuf millions neuf cent soixante-quinze mille trois cent soixante-huit (39 975 368) francs CFA en TTC	Cent vingt (120) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N°007/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Melong com'muniqué :

Par Décision N°007/DC/COMMUNE - MELONG/SG/2023 du 11/10/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue pour l'ouverture de l'offre financière du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Note Technique obtenue	MONTANT TTC (FCFA)	N rec
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	Sté KLARA BP : NKONGSAMBA Tél : 696 00 85 68	96,43%	15 881 047 (Quinze millions huit cent quatre- vingt-un quarante? sept) FCFA	

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les cinq (05) jours qui suivent à la Commune de Melong pour l'ouverture de l'offre financière.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
ETS ETOUK SERVICES, BP 400 NKONGSAMBA, TEL: - 675 202104	Falsification de facture du matériel informatique : critère éliminatoire Note technique insuffisante : critère éliminatoire

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué détruites.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N°002/C/COMMUNE - MELONG/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRECOMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA VILLE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MELONG communique :

Par Décision N°002/D/ Commune de MELONG/SG/ST/2023 du 11/10/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat «relatif à l'Avis de consultation suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
N°01/AONO/COMMUNE -MELONGICIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL.	LETS LORALIM, BP 30 EDEA, TEL : 699 88 46 84	treize millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent seize (13 792 916) francs CFA en TTC pour le lot 1 et onze millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-seize (11 992 376) francs CFA en TTC pour le Lot 2	Soixante (60) jours Calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N°23-00372/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UNAPPEL D'OFFRES FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE AU CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À NKOLBISSON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Recteur de l'Université de Yaoundé I Communiqué**

L'entreprise POUM'S SARL, B.P :14 300 Yaoundé, est déclarée attributaire de la Lettre-commande issue de l'Appel d'Offres n° 23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 du 29 septembre 2023, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Fourniture des équipements de laboratoire au Centre de Biotechnologie de l'Université de Yaoundé I à Nkolbisson.	POUM'S SARL B.P :14 300 Yaoundé	49 846 500 F CFA	Un (01) mois

A cet effet, le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent communiqué, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N°23-00370/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRE EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'IUT-BOIS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À MBALMAYO

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Recteur de l'Université de Yaoundé I Communiqué :**

L'entreprise **BICAM**, B.P :11836 Yaoundé, est déclarée attributaire du marché issu de l'Appel d'Offres n° 23-01/AONO/UYI/CIPM/2023 du 18 septembre 2023, ainsi qu'il suit :

Objet du marché	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Exécution des travaux de construction d'un bloc pédagogique de six (06) salles de classe à l'IUT-Bois de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo	Ets. BICAM B.P :11836 Yaoundé	99 909 873 F CFA	Dix (10) mois

A cet effet, le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent communiqué, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N° 23-00371/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRESUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'IUT-BOIS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À MBALMAYO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Recteur de l'Université de Yaoundé I Communique :**

L'entreprise **GOD'S WILL**, B.P :11886 Yaoundé, est déclarée attributaire de la lettre-commande issue de l'Appel d'Offres n° 23-02/AONO/UYI/CIPM/2023 du 18 septembre 2023, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Suivi et contrôle des travaux de construction d'un bloc pédagogique de six (06) salles de classe à l'IUT-Bois de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo	Ets. GOD'S WILL B.P :11886 Yaoundé	9 797 666 F CFA	Onze (11) mois

A cet effet, le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent communiqué, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

DECISION N° 23-01371/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°23-04/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE FONCTION DE TYPE STATION WAGON 4X4 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 Portant loi de Finances de République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;
Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
Vu Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et les autres Entités Publique, pour l'exercice 2023 ;
Vu l'Appel d'Offres n° 23-04/AONO/UYI/CIPM/2023 du 29 septembre 2023 pour la fourniture d'un véhicule de fonction de type station wagon 4X4 l'Université de Yaoundé I ;
Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2023;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1.- L'entreprise CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC), B.P : 15 326 Yaoundé, est déclarée attributaire du marché issu de l'Appel d'Offres n° 23-04/AONO/UYI/CIPM/2023 du 29 septembre 2023, ainsi qu'il suit :

Objet du marché	Adjudicataire	Montant TTC du marché	Délai de livraison
Fourniture d'un véhicule de fonction de type station wagon 4X4 l'Université de Yaoundé I.	CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) B.P :15 326 Yaoundé	65 000 000F CFA	Un (01) mois

Article 2.- Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

DECISION N° 23-01368/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES N°23-01/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'IUT-BOIS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À MBALMAYO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 Portant loi de Finances de République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;
Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
Vu Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et les autres Entités Publique, pour l'exercice 2023 ;
Vu l'Appel d'Offres n° 23-01/AONO/UYI/CIPM/2023 du 18 septembre 2023 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc pédagogique de six (06) salles de classe à l'IUT-Bois de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo ;
Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2023;

Considérant les nécessités de service,

Il suit : **DECIDE**

Article 1.- L'entreprise **BICAM**, B.P :11836 Yaoundé, est déclarée attributaire du marché issu de l'Appel d'Offres n° 23-01/AONO/UYI/CIPM/2023 du 18 septembre 2023, ainsi qu'i

Objet du marché	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Exécution des travaux de construction d'un bloc pédagogique de six (06) salles de classe à l'IUT-Bois de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo	Ets. BICAM B.P :11836 Yaoundé	99 909 873 F CFA	Dix (10) mois

Article 2.- Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 , POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUNAGUEL 5,400KM, DANS LA COMMUNE DE MELONG , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG**

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2023 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

considérant la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/COMMUNE —MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUNAGUEL 5,400KM, DANS LA COMMUNE DE MELONG , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 28 Septembre 2023

DECIDE :

Article 1er: L'ETS BONAF, BP :111 Melong Tél: 677 31 18 10; a été retenu comme adjudicataire de l' AVIS D'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/COMMUNE —MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUNAGUEL 5,400KM, DANS LA COMMUNE DE MELONG , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de **vingt-quatre millions six cent quarante-huit mille quatre-vingt-un (24 648 081) francs CFA en TTC, et pour un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 006 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 DU 06 NOV 2023
RELATIVE À LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE DE GESTION DES
LIGNES TÉLÉPHONIQUES (PABX) ET DES CAMÉRAS DE VIDÉOS SURVEILLANCE À L'UNITÉ DE
GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN
(PATNUC) MESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS DE : N° NOMS DES PRESTATAIRES
LOCALISATION TELEPHONE 01 CAMEROUN LEADER COMPUTER YAOUNDE BP 5355 YAOUNDE : TEL :
699834500/ 677 45 26 24 02 CONFORLUX YAOUNDE TEL +237 670 112 411/658 283 622 03 CAMLOGS
YAOUNDE BP 8657 TEL : 675 735 650/698 513 656 04 ETS FECAM YAOUNDE TEL : 679 449 479 05 ETS K.G
YAOUNDE TEL: 677784060/ 699795294 06 FGE SERVICES SARL YAOUNDE TEL : 695886206 07
GLOTELHO SA YAOUNDE BP 17685 DOUALA : TEL : 233 43 47 58/ 677 75 53 00/ 233 19 30 57 08 INTEK
SARL YAOUNDE BP : 12841 TEL : 22222210/ 22231095 09 TEXYS SARL YAOUNDE BP : 12203 TEL : 222 22
22 29/ 677 42 36 01 10 PERSONALIZED COMMISSION MERCHANT AND SERVICES YAOUNDE BP 4084
TEL : 699 921 993 11 ETS CYRIL COOPERATION YAOUNDE TEL : 696 44 96 05

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des Fonds pour le financement du Projet PATNUC et se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat à clientèle pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : fourniture et installation d'un système automatique de gestion des lignes téléphoniques (PABX) et des caméras de vidéos surveillance à l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à clientèle à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

3. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National du PATNUC invite les prestataires ci-dessus désignés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes des pièces administratives ci-après, valables pour l'exercice en cours :

Le numéro d'identifiant Unique (NIU) ;

L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;

L'attestation de non redevance fiscale signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;

L'attestation de non exclusion des marchés publics ;

L'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;

Le registre de commerce signé par les services compétents.

L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 / 11 / 2023 à 14 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N°/ MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 du _____ la fourniture et installation d'un système automatique de gestion des lignes téléphoniques (PABX) et des caméras de vidéos surveillance à l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) »

5. Delai de Livraison

L'exécution du marché se fera pour une durée de deux (02) mois, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PATNUC, le 23 / 11 / 2023 à 15 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de passation des Marchés (CSPM) du PATNUC.

7. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la Numéro d'identifiant Unique ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) le registre de commerce signé par le service compétent et, (vii) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

NB :

ü L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

le délai de livraison ;

les photos/images du matériel à livrer sont produites ;

le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;

tous les prix unitaires quantifiés ;

les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires (une liste de marché analogue (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 10 000 000 (trente millions) de FCFA TTC chacun) réalisés par le

soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours de l'année en cours ou des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), assortis des PV, première page, pages de signature et d'enregistrement, doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations/Institutions acheteuses) la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ; la description technique des prestations.

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre cités en sus.

L'analyse technique consistera à vérifier la validité des critères ci-après :

N°	CRITERES	Seuil/conformité	Évaluation (OUI/NON)	Observations
1	le délai de livraison			
2	Les photos/images du matériel à livrer	Les photos du matériel sont produites		
3	Devis Estimatif et Quantitatif	Conforme aux délais demandés		
4	Tous les prix unitaires quantifiés	Conforme		
5	Liste des marchés analogues (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 10 000 000 FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que Prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) N.B : joindre les copies des contrats (premières et pages de signature) et des procès-verbaux de réception ou attestations de service fait y relatifs	Conforme		
6	Description technique des prestations et exhaustivité des service commandés	Toutes les spécifications techniques sont prises en compte		
7	La lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite	Disponible dans le dossier		

NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;

-Toute offre non conforme sera rejetée

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

9. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis se fera à l'Unité de Gestion du PATNUC, sis à ENEO Centrale, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la Poste centrale et ENEO, Tél. : 222 232 628 Email. : procurement@patnuc.cm/contact@patnuc.cm.

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°001/2023/AAOIOPU/CUK/CAB/SIGAMP DU 23/10/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES
ORDURES MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES
ROUTIÈRES ET MARCHÉS, LE CURAGE DE CANIVEAUX ET LE DÉSHERBAGE D'EMPRISES
COMMUNALES, LE CRIBLAGE DES PLAGES, LA CONSTRUCTION DE REFUGES ET ABRIS- BACS,
L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DETRAITEMENT DE DÉCHETS DE LA VILLE DE
KRIBI, DÉPARTEMENT DE L'Océan, RÉGION DU SUD**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif de propreté intégrale de la Ville de Kribi, au titre des exercices 2024 à 2028, le Maire de la Ville de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de sa Communauté Urbaine de Kribi, un Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence pour la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage et le nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés, le curage de caniveaux et le désherbage d'emprises communales, le criblage des plages, la construction des refuges et abris-bacs, l'aménagement et l'exploitation du centre de traitement des déchets de la Ville de Kribi, Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

L'objectif principal des prestations est le ramassage des ordures ménagères et des déchets solides urbains dans la Ville de Kribi pour la propreté intégrale de la ville.

Les prestations consistent en :

- Balayage et nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés
- La fourniture du matériel de balayage et de collecte ;
- Le balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés de la ville ;
- Le ramassage du contenu des corbeilles à papier ;
- Le transport et la mise en décharge de l'ensemble des déchets collectés ;
- L'achat et la distribution des poubelles plastiques, bacs métalliques et corbeilles de ville ;
- Le balayage des emplacements libérés par les commerçants et le décapage des aires revêtues après arrosage ;
- L'encadrement de ces activités.
- Criblage des plages
- Le nettoyage manuel des plages ;
- Le piquage des papiers et le ramassage des produits divers ;
- Le vidage des corbeilles à papier et poubelles disposées sur les plages et le conditionnement des déchets issus de cette activité.
- Collecte, transport et déversement des déchets jusqu'au lieu de traitement (Mpangou)
- Pour le ramassage et le transport des ordures ménagères jusqu'au lieu de traitement en décharge, deux types de collecte seront mis en place :
 - o La collecte au « porte-à-porte » qui comprend la prise en charge des déchets domestiques directement auprès des ménages, l'enlèvement ou la vidange des bacs mobiles de stockage des ordures ménagères ;
 - o La collecte à « point fixe » qui comprend l'enlèvement ou la vidange des bacs mobiles de stockage des ordures ménagères répartis dans la Ville.
- Curage des rigoles et nettoyage d'une bande supplémentaire de 5 mètres (emprise communale)
- Le désensablement, l'enlèvement des détritiques et encombrants le long des caniveaux de toutes les rues désignées ;
- Le désherbage ou le nettoyage d'une bande communale de 5m au-delà de la chaussée.
- Construction des refuges et abris-bacs dans la ville
- L'aménagement de refuges bétonnés (réceptacles) pour bacs métalliques de 6 m³ ;
- La construction des abris-bacs pour bacs plastiques sur les axes principaux et places de la ville.



- Installation de la base de l'entreprise
 - L'aménagement et repli du matériel et des installations de la base logistique, l'élaboration d'un plan d'actions ;
 - L'aménagement des aires de stockage et d'entretien du matériel ;
 - L'alimentation en eau et en électricité ;
 - L'évacuation des eaux usées par fosses septiques ;
 - Et toutes autres suggestions.
 - Distribution des poubelles, Communication et sensibilisation auprès des populations
 - La fourniture de poubelles plastiques à roulettes avec couvercle, d'une capacité de 120 litres et de couleur précise pour le conditionnement des déchets dans les ménages ;
 - 6
 - L'organisation de campagnes de communication dans les médias locaux, les affiches, les banderoles ou tout autre moyen ;
 - L'organisation des campagnes de sensibilisation dans les marchés, les chefferies, les comités d'hygiène ;
 - La distribution de matériel de travail aux populations dans le cadre du fonctionnement des comités d'hygiène et salubrité ;
 - Et toutes suggestions de marquage des poubelles.
 - Aménagement du centre de traitement de déchets de Mpangou
 - L'élaboration du plan d'exploitation du site de la décharge ;
 - L'aménagement des casiers et alvéoles devant accueillir les ordures ménagères ;
 - L'aménagement des voies d'accès et quais de déversement ;
 - La construction d'une plateforme de valorisation par compostage ;
 - La construction des bassins de traitement des eaux de lixiviation ;
 - La réhabilitation du bâtiment technique de pesée ;
 - La pose d'un groupe électrogène ;
 - La construction d'un nouveau pont bascule ;
 - La mise en place d'une ceinture végétale autour de la décharge ;
 - La construction d'une barrière en matériaux provisoires ;
 - L'installation de panneaux de sécurité (plaques de chantier, électrification des quais et autres zones de déchargement des déchets) ;
 - Et toute autre suggestion.
 - Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de déchets de Mpangou
 - Les activités menées pendant des campagnes bimestrielles comprenant :
 - La mobilisation effective des engins pour la campagne ;
 - La poussée des déchets déversés sur le bimestre ;
 - Le traitement phytosanitaire du site et du voisinage.
- 3. Coût Prévisionnel**
- Les déchets admis en décharge sont :
- Les ordures ménagères brutes ;
 - Les résidus provenant du nettoyage urbain ;
 - Les déchets industriels banals ;
 - Les déchets verts ;
 - Les déchets d'assainissement issus du curage de caniveaux et des drains.
- Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 5 998 986 000 FCFA HT pour 5 ans (2024 à 2028) répartis comme suit :
- 4. Assainissement**
- Et toute autre action susceptible de contribuer la propreté de la Ville.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit Camerounais ou étranger, exerçant autant que possible dans le secteur de la gestion des ordures ménagères.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Kribi, par le budget de l'État du Cameroun au titre des Exercices 2024 à 2028, et en substitution progressive par le produit du droit d'accises spécial destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures à travers le MINDEVEL-FEICOM.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Kribi, Tél : 222 462 324, BP 45 Kribi, Cameroun, dès publication du présent avis par voie de publication au Journal des Marchés Publics (JDM) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté.

8. Acquisition du Dossier

(SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Kribi, sis à l'Hôtel de Ville, Quartier Massaka, Tél : 222 462 324, 694 14 84 79 ; e-mail : cabinetdumaire.villedekribi@gmail.com ; dès publication du présent avis par voie de publication au Journal des Marchés Publics (JDM) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'un million (1 000 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale :

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Kribi Tél : 222 462 324 / 694 148 479 **au plus tard le 30/11/ 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°001/2023/AAOIOPU/CUK/CAB/SIGAMP DU 23/10/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES
ORDURES MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES
ROUTIÈRES ET MARCHÉS, LE CURAGE DE CANIVEAUX ET LE DÉSHÉBAGE D'EMPRISES
COMMUNALES, LE CRIBLAGE DES PLAGES, LA CONSTRUCTION DE REFUGES ET ABRIS-BACS,
L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DE DÉCHETS DE LA VILLE DE KRIBI,
DÉPARTEMENT DE L'OcéAN, RÉGION DU SUD
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

NB : L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution du présent marché est de cinq (05) ans, soit du 01er janvier 2024 au 31 décembre 2028.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par les compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la Pièce N°12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant : 143 075 816 (Cent quarante-trois millions soixante-quinze mille huit cent seize) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Prendre en compte l'habilitation de certaines compagnies d'assurance pour la délivrance des cautions : Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives une caution émise par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives et techniques et financières par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Kribi procèdera **le 30/11/2023 à 15h** dans la Salle des Actes de la Communauté Urbaine de Kribi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Dossier administratif incomplet au terme de 48 heures après l'ouverture des plis ;
2. Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Fausse déclaration, usage de faux, et falsification des documents ;
4. Moins de 80% du matériel requis ;
5. Moins de 80% du personnel technique requis ;
6. Non acceptation des conditions du Marché ;
7. Note technique inférieure à 21 « oui ».

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications Administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur les points suivants :

- A. Présentation (01 sous-critère)
- B. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (03 sous-critères)
- C. Méthodologie proposée (04 sous-critères)
- D. Qualification et compétences (04 sous-critères)
- E. Chiffre d'affaires et Solvabilité financière (03 sous-critères)
- F. Matériels (10 sous-critères)
- G. Acceptation des conditions du Marché (01 sous-critère)

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 21 « oui » seront admis à l'analyse de l'offre financière.

NB : l'évaluation des sous –critères est binaire.

15. Attribution

En cas de sélection qualité-coût, le Maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés. Toutefois, en cas d'équivalence des offres, les dispositions de l'article 106 du Code des Marchés Publics du 20 juin 2018 sur la préférence nationale seront appliquées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Kribi Tél : 222 462 324, 694 14 84 79.

KRIBI le 23 Octobre 2023

Le MAIRE

SABIKANDA Guy Emmanuel

PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BASSIN DU NIGER - COMPOSANTE CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION 007/DC/MINEPAT/PIDACC//SPM/2023 RELATIVE A L'AQUISITION DU MATÉRIEL
DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES SOUS PROJETS DES CES ET D'AGROFORESTERIE EN
PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , ND
IMPUTATION
ND

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN-Cameroun, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en vue de la sélection d'un prestataire de Droit Camerounais, chargé de fournir du matériel des sous projets CES et d'Agroforesterie, dans le cadre de la mise en oeuvre des sous-projets

2. Consistance des prestations

L'AQUISITION DU MATÉRIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES SOUS PROJETS DES CES ET D'AGROFORESTERIE EN PROCÉDURE D'URGENCE

3. Cout Prévisionnel

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le budget du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (Fonds UE) à hauteur de (29 000 000) vingt-neuf millions hors taxes

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qui s'engagent à fournir les équipements.

6. Financement

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le budget du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (Fonds UE) à hauteur de (29 000 000) vingt-neuf millions hors taxes

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation sera obtenu par les soumissionnaires, moyennant paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001—28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier. Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies) marqués comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard h > heures au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatique, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation sera obtenu par les soumissionnaires, moyennant paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001—28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier. Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies) marqués comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 27/11/2023 à 09 heures au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatique, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies) marqués comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 27/11/2023 à 09 heures au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changement Climatique, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué avec la mention: AVIS DE CONSULTATION N° /DC/MINEPAT/PIDACC//CSPM/23 du 03 novembre 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES SOUS-PROJETS DES GROUPES VULNERABLES EN PROCÉDURE D'URGENCE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des équipements est de quinze (15) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre établissement financier, agréé par le Ministère des Finances, d'un montant égal à Cinq cent mille (500 000) FCFA. Le délai de validité de la caution est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies) marqués comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 27/11/2023 à 09 heures au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changement Climatique, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué

13. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires un (01) original et six (06) copies) marquées comme tel, seront dépouillées au plus tard le heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PIDACCT dans la salle de réunion Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

CRITÈRES ELIMINATOIRES

Document falsifié

Absence d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis ;

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité du prospectus d'un équipement.

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire, dont l'offre aura été déterminée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et jugée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

90 jours

17. Renseignements Complémentaires

NB ; « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 5725/699 37 0748 ». Garoua

GAROUA le 3 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR

MINTYENE BRIAND JOHN

PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BASSIN DU NIGER - COMPOSANTE CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION/ 006/DC/MINEPAT/PIDACC/006/SPM/23 DU 3 NOV 2023 RELATIVE A
L'AQUISITION DU MATÉRIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES SOUS PROJETS DES
GROUPES VULNERABLES EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , ND
IMPUTATION
ND

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN-Cameroun), lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en vue de la sélection d'un prestataire de Droit Camerounais, chargé de fournir du matériel et des intrants agricoles dans le cadre de la mise en oeuvre des sous-projets des groupes vulnérables

2. Consistance des prestations

L'AQUISITION DU MATÉRIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES SOUS PROJETS DES GROUPES VULNERABLES EN PROCÉDURE D'URGENCE

3. Cout Prévisionnel

à hauteur de (12 000 000) Francs CFA douze millions hors taxes

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qui s'engagent à fournir les équipements

6. Financement

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le budget du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (Fonds FEM DON)

7. Consultation du Dossier

le dossier de Consultation sera obtenu par les soumissionnaires, moyennant paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001—28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation sera obtenu par les soumissionnaires, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975686 60001—28 à la BICEC

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six(06) copies) marqués comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 27/11/2023 à 09 heures au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatique, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué avec la mention : AVIS DE CONSULTATION N° /DC/MINEPAT/PIDACC//CSPM/23 Du 3 NOV 2023 RELATIVE A L'AQUISITION DU MATÉRIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES SOUS-PROJETS DES GROUPES VULNERABLES EN PROCÉDURE D'URGENCE

A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des équipements est de quinze (15) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre établissement financier, agréé par le Ministère des Finances, d'un montant égal à Cinq cent mille (500 000) FCFA. Le délai de validité de la caution est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres

12. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires un (01) original et six (06) copies) marquées comme tel, seront dépouillées au plus tard heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PIDACC, dans LA salle de réunion Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnée du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires un (01) original et six (06) copies) marquées comme tel, seront dépouillées au plus tard heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PIDACC, dans LA salle de réunion Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnée du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Document falsifié

Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture des plis ;

Absence de la caution de soumission ; Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence ou non-conformité du prospectus d'un équipement.

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire, dont l'offre aura été déterminée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et jugée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

90 JOURS

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 5725/699

GAROUA le 3 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR

MINTYENE BRIAND JOHN

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N°079/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 11 OCTOBRE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT 2023 RELATIF A LA MISE EN PLACE DU RESEAU INFORMATIQUE LOCAL DE LA REPRESENTATION DU PAK A DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, Maître d'Ouvrage, communique :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°021/AONO/PAK/CIPM/2023 du 03 août 2023 relatif à la mise en place du réseau informatique local de la représentation du PAK à Douala se présentent comme suit :

N°	LIBELLE DES PRESTATIONS	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA HTVA	MONTANT FCFA TTC	DELAI
1	MISE EN PLACE DU RESEAU INFORMATIQUE LOCAL DE LA REPRESENTATION DU PAK A DOUALA	NEW TECHNOLOGIES FOR AFRICA	52 334 250	62 408 593	Trois (03) mois

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours ouverts qui suivent, à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 du PAK à Kribi pour suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires, *non* retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

KRIBI le 11 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N° 088/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, Maître d'Ouvrage, communique :

Les résultats de l'appel d'offres national ouvert N°024/A0NO/PAK/CIPM/2023 du 15 septembre 2023 pour la souscription de l'assurance automobile au Port Autonome de Kribi se présentent comme suit :

N°	LIBELLE DES PRESTATIONS	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA HTVA	MONTANT FCFA TTC	DELAI
1	SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI	ZENITH INSURANCE S.A., BP :1540 Douala, TEL :698 003 547	52 996 899	65 000 943	Douze (12) mois

Le Responsable de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez de chaussée de l'immeuble R+2 pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission.

le 3 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N°005/C/COMMUNE - MELONG/SG/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRECORMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM 2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUNAGUEL 3,400KM, DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Melong communique :

Par Décision N°005/DC/COMMUNE — MELONG/SG/2023 du 11/10/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue pour l'ouverture de l'offre financière du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Note Technique obtenue	MONTANT TTC (FCFA)	Note technique requisse pour être éligible	Délai d'exécution
TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUNAGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	Sté SKYLINE CONTRACTORS BP : Yaoundé Tél : 674 173 530	89,29/100	vingt-quatre millions six cent quarante-huit mille quatre-vingt? un (24 648 081) francs CFA en TTC	85.71/100	quatre-vingt? dix (go) jours calendaires

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les cinq (05) jours qui suivent, au Service du Maire de la Commune de Melong pour l'ouverture de l'offre financière.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS ETONG PRESTA, BP 400 NKONGSAMBA, TEL : 675 202104	Note technique insuffisante 78,57/100 : critère éliminatoire.

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

**ADDITIF N° 001/AVIS DE DEMANDE D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/DONO/MINEPAT/
CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION DES ACCORDS
CADRE POUR LA FOURNITURE DES BOITES A PHARMACIE POUR LES PHASES 11, 12 & 14 DES THIMO
DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE EN 3 LOTS SUIVANT LES
ZONES D'INTERVENTION (ZONE 1 : EXTREME NORD -NORD-ADAMAOUA, ZONE 2 : LITTORAL -OUEST,
ZONE 3 : CENTRE-EST-SUD)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Page iv :

Lot 2 : Fourniture des boîtes à pharmacie pour les phases 11, 12 & 14 des THIMO du PFS-AIE des régions du Littoral et de l'Ouest (Zone 2) en trois commandes

Voir PDF

YAOUNDE le 8 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/MINEPAT/SG /PEPS/SPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR L'ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, BUDGETAIRES, FINANCIERES ET COMPTABLES DU PROJET POUR L'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE, LA RESILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD « PACRI- MDK MINEPAT» ET L'ACTUALISATION DU MANUEL DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT - MINTPNOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA –DABANGA –KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD « PACRI-MDK »INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DU MANUEL PROCEDURES ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD « PACRI- MDK MINEPAT» ET L'ACTUALISATION DU MANUEL DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT - MINTP.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour **l'élaboration du Manuel Procédures Administratives, Budgétaires, Financières et Comptables du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousseri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI- MDK MINEPAT» et l'actualisation du Manuel de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint - MINTP.**

2. Objet

Le PACRI dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier vise principalement (1) l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; (2) l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; (03) l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :

- Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des réfugiés de la région de l'Extrême-Nord ;
- Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports

3. Consistance des prestations

L'objectif général est de doter le PACRI-MINEPAT d'un manuel qui formalise les principales procédures de gestion administrative, financière et comptable et de la révision du manuel de la CPRFC-MINTP acceptables pour le Gouvernement et approuvés par la Banque comme respectant la condition de mise en vigueur.

Ces manuels doivent fournir un cadre formel d'exécution des opérations administratives, financières, budgétaires et comptables qui permettront aux organes de gestion du projet d'être dotés d'un outil d'encadrement et d'orientation des activités de gestion du projet, aux fins d'un système de contrôle interne efficace et efficient. La déclinaison du contenu du manuel se présentera comme suit :

- la présentation du Projet (objectifs, composantes, bénéficiaires, montage institutionnel, organigramme, indicateurs de performance, etc) ;
- une description précise des postes et attributions des personnels dans le but de les responsabiliser davantage dans l'accomplissement de leurs tâches respectives ;
- la description de l'organisation et des procédures administratives, financières et comptables ;
- la description des circuits d'information optimisés (circulation des informations et documents reçus ou produits) qui permettront d'accroître la productivité et l'efficacité du personnel ;
- la description des procédures de passation des marchés en tenant compte des différents modes de passation et seuils de compétence en s'appuyant sur les documents ;
- la description des procédures de mobilisation des ressources d'une part et l'exécution des dépenses dans les conditions garantissant un contrôle interne efficace et efficient, en formalisant les contrôles à effectuer ainsi que les responsables de ceux-ci à chaque étape ;
- la description des opérations/tâches permettant une utilisation optimale et efficiente des moyens humains, matériels et financiers mis en œuvre ;
- la description des procédures d'audit interne et externe ;
- la présentation des outils types et modèles de documents/rapports à utiliser dans le cadre de chacune des procédures décrites.

Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Soumettre une première version du manuel de procédure pour le volet MINEPAT et le manuel actualisé pour le volet MINTP ;
- Finaliser lesdits manuels après les commentaires des UGPs et de la Banque mondiale jusqu'à son adoption finale ;
- Vulgariser lesdits manuels auprès des acteurs du projet à travers un atelier de renforcement des capacités. Cette formation ne saurait excéder cinq (5) jours.

4. Période d'exécution

Le temps d'intervention du consultant, y compris les ateliers de validation et de formation, est estimé à 45 jours pouvant s'étaler sur une période ne dépassant pas 60 jours (y compris les délais d'approbation du manuel). Le Consultant devra bénéficier d'apports internes (budget et fonds propres) et externes (fonds d'origine extérieure). Il devra, en outre, être disponible à travailler avec la Cellule d'exécution du Projet dans le cadre de son mandat et démontrer une capacité à rendre compte promptement et efficacement de la gestion de son mandat.

5. Participation et origine

Dans le souci de mettre en cohérence en tous ces objectifs le Coordonnateur Technique du PEPS invite les Consultants individuels (personnes physiques) qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils présentent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour exécuter lesdits services. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées par le candidat retenu.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé, par courrier à l'adresse ci-après en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies **au plus tard 14 jours après publication à quinze (15) heures**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« Appel à Manifestation d'Intérêt pour le l'élaboration du Manuel Procédures Administratives, Budgétaires, Financières et Comptables du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousseri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI- MDK MINEPAT » et l'actualisation du Manuel de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint – MINTP »
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur Technique de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS),
Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).*

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr

7. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt du Consultant doit comprendre :

- Une lettre de motivation datée et signée adressée à Monsieur le Coordonnateur Technique du PEPS, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du Consultant pour la mission ;
- Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du Consultant (boite postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du Consultant ;
- Des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats ;

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables.

De plus, les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection du Consultant individuel (CI) telle que décrite dans ce Règlement.

Les propositions à soumettre par les candidats seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualifications techniques et aptitude pour la tâche à accomplir : 30 points ;
- Expérience générale d'au moins 10 ans dans le domaine d'organisation et de gestion: 10 points
- Expérience dans l'élaboration des manuels de procédures administratives, financières et comptables des projets de développement (05 références) : 25 points ;
- Expérience dans les audits organisationnels des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers : 25 points ;
- Connaissances des procédures de la Banque mondiale : 10 points.

9. Renseignements Complémentaires

L'exécution du Projet sera assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et qui aura pour mission d'assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés au Projet, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

La présente mission sera réalisée par un Consultant national individuel titulaire d'un diplôme Bac+5 en économie, gestion, finance, comptabilité ou tout autre discipline équivalente équivalent, justifiant des expériences confirmées et une expertise prouvée d'au moins 10 ans en matière d'élaboration participative de manuels de procédures administratives, financières et comptables des projets de développement couvrant tous les aspects (gestion opérationnelle, comptable, financière, ressources humaines, acquisitions, gestion de la formation et des voyages, etc.) [au moins cinq (05) références]. Il devra avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés et des procédures de gestion financière des projets de développement en général. Des expériences spécifiques sur les procédures des PTFs, en particulier la Banque mondiale, la BAD et d'autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux pour l'UGMINTP constituent un atout. Une bonne connaissance des principes de finances et comptabilité publiques, gestion des dépenses publiques, code des marchés publics, etc est indispensable.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, **de 09h 00 à 15h 00, heure locale.**

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) FINANCEMENT : CRÉDIT IDA : N° 70480-CM° ET TITRE DE L'AAO : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES LOGICIELS INFORMATIQUES (ANTIVIRUS POUR ORDINATEURS, TABLETTES, TÉLÉPHONES ET SERVEURS, SUITE BUREAUTIQUE MICROSOFT OFFICE, PARE-FEU LOGICIEL) AU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
CRÉDIT IDA : N° 70480-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 20 mars 2023. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/ 2023 du 06 NOVEMBRE 2023 pour la fourniture des logiciels informatiques (antivirus pour ordinateurs, tablettes, téléphones et serveurs, suite bureautique microsoft office, pare-feu logiciel) au Projet Filets Sociaux adaptatifs et d'Inclusion Economique.

2. Consistance des prestations

Le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des logiciels informatiques (antivirus pour ordinateurs, tablettes, téléphones et serveurs, suite bureautique microsoft office, pare-feu logiciel) au Projet Filets Sociaux adaptatifs et d'Inclusion Economique.

3. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, 4^{ème} édition, Novembre 2020 », et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sise à Yaoundé au quartier Tsinga, derrière le Palais des Congrès, Rue 1898, BP : 5838 Yaoundé, email : projetfiletssociaux.aie@gmail.com**, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de **lundi à vendredi entre 8 heures et 16 heures, heure locale.**

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en Français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP"**. Il s'agit de : Agence Centrale Yaoundé, Douala Bonandjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

6. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **jeudi 07 Décembre 2023 à 14 heures, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être produites en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme tels, seront chiffrés Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées de la version numérique de l'offre sur CD ROM.

Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N°006/AON/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES LOGICIELS INFORMATIQUES (ANTIVIRUS POUR ORDINATEURS, TABLETTES, TELEPHONES ET SERVEURS, SUITE BUREAUTIQUE MICROSOFT OFFICE, PARE-FEU LOGICIEL) AU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

Les offres seront valides jusqu'au **05 mars 2024**

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre **valable jusqu'au 04 avril 2024**. Le montant de la garantie de soumission est d'un **million huit cent mille (1 800 000) Francs CFA**. L'absence ou la non-conformité de cette Garantie de soumission est **éliminatoire**.

9. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique sise au quartier Tsinga derrière le Palais des Congrès, Rue 1898, le **jeudi 07 Décembre 2023 à 15 heures, heure locale**.

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique
Sise au Tsinga, Derrière le Palais des Congrès, Rue 1898, BP 5838 Yaoundé, Cameroun
Email : projetfiletssociaux.aie@gmail.com

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 005 /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 DU 06 / 11 /2023
RELATIVE À LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'UNITÉ DE GESTION
DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)
MESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS DE : N° NOMS DES PRESTATAIRES LOCALISATION
TELEPHONE 01 CAMEROUN LEADER COMPUTER YAOUNDE BP 5355 YAOUNDE : TEL : 699834500/ 677
45 26 24 02 CONFORLUX YAOUNDE TEL +237 670 112 411/658 283 622 03 CAMLOGS YAOUNDE BP 8657
TEL : 675 735 650/698 513 656 04 ETS FECAM YAOUNDE TEL : 679 449 479 05 ETS K.G YAOUNDE TEL:
677784060/ 699795294 06 FGE SERVICES SARL YAOUNDE TEL : 695886206 07 GLOTELHO SA YAOUNDE
BP 17685 DOUALA : TEL : 233 43 47 58/ 677 75 53 00/ 233 19 30 57 08 INTEK SARL YAOUNDE BP : 12841
TEL : 22222210/ 22231095 09 TEXYS SARL YAOUNDE BP : 12203 TEL : 222 22 22 29/ 677 42 36 01 10
PERSONALIZED COMMISSION MARCHANT AND SERVICES YAOUNDE BP 4084 TEL : 699 921 993**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des Fonds pour le financement du Projet PATNUC et se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat à clientèle pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : fourniture et installation du matériel informatique à l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à clientèle à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

3. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National du PATNUC invite les prestataires ci-dessus désignés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes des pièces administratives ci-après, valables pour l'exercice en cours :

Le numéro d'identifiant Unique (NIU) ;

L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;

L'attestation de non redevance fiscale signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;

L'attestation de non exclusion des marchés publics ;

L'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ; ;

Le registre de commerce signé par les services compétents.

l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 NOV 2023 à 14 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N°/ MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 du _____ la fourniture et installation du matériel information le compte de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) »

5. Delai de Livraison

L'exécution du marché se fera pour une durée de deux (02) mois, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PATNUC, le 22 NOV 2023 à 15 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de passation des Marchés du PATNUC.

7. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la Numéro d'identifiant Unique ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) le registre de commerce signé par le service compétent et, (vii) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

NB :

ü L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

le délai de livraison ;

les fiches techniques pour les ordinateurs portables, l'imprimante et le tableau à l'écran tactile interactif et photos/images pour les autres équipements;

le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;

tous les prix unitaires quantifiés ;

les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires (une liste de marché analogue (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 10 000 000 (trente millions) de FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours de l'année en cours ou des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), assortis des PV, première page, pages de signature et d'enregistrement, doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations/Institutions acheteuses)

la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;

la description technique des prestations.

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre cités en sus.

L'analyse technique consistera à vérifier la validité des critères ci-après :

N°	CRITERES	Seuil/conformité	Évaluation (OUI/NOI)	Observations
1	Le délai de livraison			

--	--	--

2	Les fiches techniques pour les ordinateurs portables, l'imprimante et le tableau à l'écran tactile interactif et photos/images pour les autres équipements	Les photos du matériel sont produites		
3	Bordereau Descriptif et Quantitatif	Conforme aux délais demandés		
4	Tous les prix unitaires quantifiés	Conforme		
5	Liste des marchés analogues (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 10 000 000 FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que Prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) N.B : joindre les copies des contrats (premières et pages de signature) et des procès-verbaux de réception ou attestations de service fait y relatifs	Conforme		
6	Description technique des prestations et exhaustivité des service commandés	Toutes les spécifications techniques sont prises en compte		
7	La lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite	Disponible dans le dossier		

NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;
 -Toute offre non conforme sera rejetée.

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
 La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

9. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis se fera à l'Unité de Gestion du PATNUC, sis à ENEO Centrale, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la Poste centrale et ENEO, Tél. : 222 232 628 Email. : procurement@patnuc.cm/contact@patnuc.cm.

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N° 001/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI D'EKODKANG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MELONG communique :

Par Décision N°001/D/ Commune de MELONG/SG/ST/2023 du 11/10/2023 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Avis de consultation suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/AONO/COMMUNE -MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI D'EKODKANG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DANS DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	L'ETS LIFE IS PEACE OF GOD BP : NKONGSAMBA, TEL : 677 259 065	Treize millions neuf cent quatre-vingt-douze mille six cent cinquante-trois (13 992 653) francs CFA en TTC	Quatre-vingt? dix (90) calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

AVIS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (ACE) N° 002/ACE/CCIMA/PDT/SG/CTMP RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU CENTRE A YAOUNDE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
221101.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Le présent Dossier de Consultation des Entreprises porte sur les travaux ci-après :

- **Travaux préliminaires : études + installation de chantier**
- **A - Réhabilitation de l'immeuble bureau + annexes**
- A 1 - toiture + couverture
- A2 - finitions diverses
- A4 - travaux généraux
- **B. Réhabilitation logements de la case de passage**
- A3 - clôture générale
- **BI** : menuiserie peinture
- B2 : sanitaires
- B3 : climatisation
- **C - Equipements**

2. Cout Prévisionnel

Le coût total toutes taxes comprises des travaux objet du présent Dossier de Consultation des Entreprises est de **F CFA 239 403 915 (deux cent trente-neuf millions quatre cent trois mille neuf cent quinze) francs dont une tranche ferme de FCFA 90 000 000 (quatre-vingt-dix millions) en 2024 et une tranche conditionnelle de FCFA 149 403 915 (cent quarante-neuf millions quatre cent trois mille neuf cent quinze) francs financé conjointement par la CCIMA et le MINEPAT, exercice 2023 et suivants.**

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Avis de Consultation des Entreprises sont constitués d'un (1) seul lot.

4. Participation et origine

La présente consultation est réservée aux entreprises ci-après :

N°	ENTREPRISES	ADRESSE
1	ROYAL SOLUTION	Tél. : 691 49 49 41
2	CACOCO Sarl	BP 5397 DOUALA ; Tél. : 233 42 50 42
3	BRICS SERVICE	Tél. : 690 18 57 70

5. Financement

Les travaux, objet du présent Avis de Consultation des Entreprises sont financés conjointement par le MINEPAT et par le Budget de la COMA de l'exercice 2023 imputés sur la ligne 221101.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siegeeccima.cm, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

N/A

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, sis à Bonanjo, tél : 233 42 68 55 — fax : 233 42 55 96 au plus tard, le **13/11/2023** à **12** heures précises et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

N° 002/ACE/CCIMA/PDT/SG/CTMP

RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU CENTRE A YAOUNDE
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » II.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux ne saurait excéder neuf (9) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque entreprise doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI et dont le montant est fixé à **F CFA 4 788 000 F CFA (quatre sept cent quatre-vingt-huit mille) francs**.

La liste des établissements bancaires et organismes financiers agréés figure dans la pièce n° 12 du présent DCE.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation des Entreprises.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier de Consultation des Entreprises sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission à l'ouverture délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises, le non-respect de la date et de l'heure de dépôt.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle des conférences de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat par un Comité Ad hoc mis en place par le Maître d'Ouvrage le **13/11/2023** dès **13 heures** par ledit Comité.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants : **13.1. Critères éliminatoires**

Pièces administratives :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations et/ou pièces falsifiées ;
- exclusion du soumissionnaire de la liste de la commande publique par l'ARMP
- absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives exigées après 48 h
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres

Offre technique :

- note technique inférieure à 9 OUI sur 12 des critères essentiels ;
- absence du CCAP paraphé à toutes les pages, signé, daté et cacheté à la dernière page
- absence du CCTP paraphé à toutes les pages, signé, daté et cacheté à la dernière page.
- Offre financière :
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'un sous-détail d'un prix unitaire pourtant quantifié dans le DQE.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur cinq (5) critères ci-dessous définis :

Expérience du personnel d'encadrement et disponibilité	6 OUI
Capacité financière exigée du soumissionnaire	1 OUI
Références et expériences du soumissionnaire dans des travaux similaires	1 OUI
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	1 OUI
Compréhension méthodologique et planning des travaux	1 OUI
Plan QHSE	1 OUI
Visite de site	1 OUI
TOTAL	12 OUI

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et avoir une note au moins égale à 75 % des critères dits essentiels.

14. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise dont l'offre a été reconnue conforme au Descriptif Technique et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Conseiller Technique en charge des Marchés de la CCIMA en ce qui concerne toute documentation administrative, à l'immeuble siège à BONANJO — DOUALA, Tél : 233 42 68 55, et au Secrétariat Régional de la CCIMA de la région du Centre en ce qui concerne les travaux à exécuter .

Dénonciation de la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 — 699 37 07 48.

DOUALA le 3 Novembre 2023

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° 014/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REMISE EN ETAT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL AU QUARTIER BASTOS LIEUDIT AMBASSADE DE TURQUIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER
1ER FINANCEMENT: BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER, CREDITS TRANSFERES - EXERCICE 2023 IMPUTATION: 573810803 641186523414821 MONTANT PREVISIONNEL : 30 000 000 FCFAD ELAI D'EXECUTION: 2 MOIS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution pour les travaux d'entretien et de remise en état des ouvrages d'assainissement pluvial au quartier bastos lieudit ambassade de turquie, carrefour etoudi, total yannick, commissariat ancien 6eme, station gruffin dans la Commune d'Arrondissement de Yaounde 1^{er}

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Chaussée ;
- Assainissement, drainage.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

FINANCEMENT: BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},
CREDITS TRANSFERES - EXERCICE 2023

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics, B.P. 4472, Téléphone : 696 207 132 dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1er, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA (cinquante mille francs CFA) payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le **28/11/2023 à 13 Heures**; heure locale, et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°014/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2023 DU 31/10/2023

POUR LES LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REMISE EN ETAT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL AU QUARTIER BASTOS LIEUDIT AMBASSADE DE TURQUIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}

« N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION: 2 MOIS

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces annexées au DAO, d'un montant de 600 000 (six cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **28/11/2023 à 14 heures** dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence et/ou non-conformité de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.
- Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Omission dans le bordereau d'un prix unitaire quantifié

14.2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
 - Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
 - Expérience générale de l'entreprise oui/non ;
 - Moyens matériels oui/non ;
 - Propositions techniques et méthodologique oui/non ;
 - Délai d'exécution des prestations oui/non
 - Capacité financière de 15 000 000 FCFA oui/non.
- Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Le Maître d'ouvrage reste tenu par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

15. Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUELN°0000008/C/BUCREP/4ÈMEKRGPH/CN/CNA DU 03/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU BUCREP A L'OCCASION DU QUATRIEME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPB) /BUCREP, EN UN (01) SEUL LOT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général Adjoint du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), Maître D'Ouvrage a.i.

COMMUNIQUE

ParnDécisionN° _____/D/BUCREP/4èmekRGPB/CN/CNA du _____, le soumissionnaire ci-après a été déclaré attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné selon les modalités suivantes :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN F CFA, TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)	OBSERVATION
ZENITHE INSURANCE S.A. B.P. : 13 581 Yaoundé Tél :694 31 11 45 Tél :698 00 29 64	22 903 868 (Vingt-deux millions neuf cent trois mille huit cent soixante-huit	Offre conforme pour l'essentiel au DAO et classée première (mieux disante)

Le Directeur Général de ladite société ou son représentant est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au service des marchés du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre à Yaoundé, pour recevoir notification de la décision et le projet de marché correspondant.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout au besoin sera.

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

OUMAROU ABDOULAYE

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N° 018/C/C18/SP DU 07/11/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 007/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 02 OCTOBRE 2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE MOUANKO, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME****OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,****Communique :**

Par Décision Préfectorale n° 019 /DP/C18/SP du 07/11/2023

L'entreprise dénommée « **SENO GROUP SARL** », B.P : 13189 YAOUNDE, Tel : 699387654/652308669, n° Identifiant Unique (NIU) : **M021912751838U**, n° Registre de Commerce **RC/YAO/2019/B/156**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis d'appel d'offres suscité, au vu des conclusions du procès-verbal de la session du **06 novembre 2023**, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre	Offre technique	Offre	Décision
	administrative		financière	
SENO GROUP SARL	Conforme aux prescriptions du DAO.	Note = 76,19% (>70% requis)	Montant TTC : 7 999 970FCFA Montant HT : 6 708 570 FCFA Délai : 02 mois	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter à la Préfecture d'EDEA, dans un délai de **cinq (05) jours** dès publication du présent communiqué, pour notification de la Décision d'attribution et du projet de lettre-commande.

EDEA le 7 Novembre 2023

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ABATTOIRE MODERNE A MELONG (NLONGO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MELONG communique :

Par Décision N°003 /D/Commune de MELONG/SG/ST/2023 du 11/10/2023 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relâif à l'Avis de consultation suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ABATTOIRE MODERNE A MELONG (NLONGO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	LE DIRECTEUR GENERAL DES ÉTABLISSEMENTS AKAPA ENTREPRISE BP:17BANGUEM, Tél: 674 884 076	Cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent dix-sept (59 992 517) francs CFA en TTC	Cent vingt (120) Jours calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au **plus** tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous **peine** d'annulation, au **Service** du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONS N°004/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 DU 06 NOVEMBRE 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX, PRODUITS D'ENTRETIENS MATÉRIEL ET PRODUITS PAUSE-CAFÉ POUR LE COMPTE DEL'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN
(PATNUC) MESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS DE : N° PRESTATAIRES ADRESSES TELEPHONES
01 EST MAMAYO YAOUNDE TEL : 681 559 706 02 ETS IVANA YAOUNDE TEL : +237 77 63 83 46 03 ETS
CALVARY HOUSE OF COMMERCE YAOUNDE TEL : 674 29 52 52 04 PERSONALIZED
COMMISSION MARCHANT AND SERVICES YAOUNDE BP : 4084 TEL : 699 921 993 05 ETS FECAM
YAOUNDE TEL : 679 449 479 06 ETS K.G YAOUNDE TEL: 677784060/699795294 07 FGE SERVICES SARL
YAOUNDE TEL : 695886206 08 TEXYS SARL YAOUNDE BP : 12203 TEL : 222 22 22 29/ 677 42 36 01

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des Fonds pour le financement du Projet PATNUC et se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat à clientèle pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien, matériel et produits pause-café pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à clientèle à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification de l'ordre de service. Par ailleurs, les livraisons ultérieures se feront dans les mêmes délais en cas de rupture de stock à la demande du PATNUC. L'exécution du marché se fera pour une durée de douze (12) mois, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage. Le contrat pourra être renouvelé pour la même durée si l'évaluation est jugée satisfaisante.

3. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National du PATNUC invite les prestataires ci-dessus désignés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes des pièces administratives ci-après, valables pour l'exercice en cours :

Le numéro d'identifiant Unique (NIU) ;
L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;
L'attestation de non redevance fiscale signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;
L'attestation de non exclusion des marchés publics ;
L'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
L'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
Le registre de commerce signé par les services compétents.
L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24/11/2023 à 14 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N°/ MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/23 du _____ l'acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien, matériel et produits pause-café pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) »

5. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PATNUC, le 24 / 11 /2023 à 15 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PATNUC.

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la Numéro d'identifiant Unique ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) le registre de commerce signé par le service compétent et, (vii) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

NB :

L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

6. Critères d'évaluation

L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

le délai de livraison ;
le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;
tous les prix unitaires quantifiés ;
les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants ;
la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;
la description technique des prestations.

9. L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre cités en

SUS.

L'analyse technique consistera à vérifier la validité des critères ci-après :

N°	CRITERES	Seuil/conformité	Évaluation (OUI/NON)	Observations
01	Bordereau descriptif et quantitatif	Conforme à celui demandé		
02	Le délai de livraison	Conforme aux délais demandés		
03	Les photos/images du matériel à livrer	Les photos du matériel sont produites		
04	Description technique des prestations et exhaustivité des service commandés	Toutes les spécifications techniques sont prises en compte		
5	Liste des marchés analogues (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 6000 000 FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que Prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) N.B : joindre les copies des contrats (premières et pages de signature) et des procès-verbaux de réception ou attestations de service fait y relatifs	Conforme		
6	La lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite	Disponible dans le dossier		

NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;
 -Toute offre non conforme sera rejetée.

9.2 Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

9.3 La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

7. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

8. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis se fera à l'Unité de Gestion du PATNUC, sis à ENEO Centrale, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la Poste centrale et ENEO, Tél. : 222 232 628 Email. : procurement@patnuc.cm/contact@patnuc.cm.

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N°006/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2023 DU 11/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL N° 06/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE RN5-ANCIEN ABATTOIR, CIMETIERE CATHOLIQUE-CARREFOUR LELEM MANGWETE, CARREFOUR MADAME VICTORINE-ENTREE SAR/SM DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MELONG communique :

Par Décision N°006/D/ Commune de MELONG/SG/ST/2023 du 11/10/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Avis de consultation suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AVIS D'APPEL N° 06/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE RN5-ANCIEN ABATTOIR, CIMETIERE CATHOLIQUE- CARREFOUR LELEM MANGWETE, CARREFOUR MADAME VICTORINE-ENTREE SAR/SM DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	L'ETS ETONG PRESTA Tel : 694841097	trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-cinq (34 999 185) francs CFA en TTC	Quatre-vingt- Dix jours (90) jours calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du **Secrétaire Général** pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

DECISION N° 23-01370/UYI/SG/DIPD/DIEM DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES N°23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE AU CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I À NKOLBISSON. UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DU BOIS A MBALMAYO

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 Portant loi de Finances de République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;
Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
Vu Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et les autres Entités Publique, pour l'exercice 2023 ;
Vu l'Appel d'Offres n° 23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 du 29 septembre 2023 pour la fourniture des équipements de laboratoire au Centre de Biotechnologie de l'Université de Yaoundé I à Nkolbisson ;
Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2023 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1.- L'entreprise POUM'S SARL, B.P :14 300 Yaoundé, est déclarée attributaire de la Lettre-commande issue de l'Appel d'Offres n° 23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 du 29 septembre 2023, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Fourniture des équipements de laboratoire au Centre de Biotechnologie de l'Université de Yaoundé I à Nkolbisson.	POUM'S SARL B.P :14 300 Yaoundé	49 846 500F CFA	Un (01) mois

Article 2.- Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°003/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ABATTOIRE MODERNE A MELONG (NLONGO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2023 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

considérant la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ABATTOIRE MODERNE A MELONG (NLONGO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 08 Septembre 2023

DECIDE :

Article 1er: L'ETS AKAPA ENTREPRISE BP:17 BANGUEM, Tél: 674 884 076; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS d'APPEL d'OFFRE N° 03/AONO/COMMUNE MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ABATTOIRE MODERNE A MELONG (NLONGO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de **Cinquante neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent dix-sept (59 992 517) francs CFA en TTC**, et pour un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MELONG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°006/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2023 DU 11/10/2023 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE RN5-ANCIEN ABATTOIR, CIMETIERE CATHOLIQUE-CARREFOUR LELEM MANGWETE, CARREFOUR MADAME VICTORINE-ENTREE SAR/SM DE MELONG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG**

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2023 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

considérant la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

considérant l'AVIS D'APPEL N° 06/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE RN5-ANCIEN ABATTOIR, CIMETIERE CATHOLIQUE-CARREFOUR LELEM MANGWETE, CARREFOUR MADAME VICTORINE-ENTREE SAR/SM DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 08 Septembre 2023

DECIDE :

Article 1er: L'ETS ETONG PRESTA BP : S/C 400 Nkongsamba, Tel : 694841097; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL N° 06/AONO/COMMUNE - MELONG/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE RN5-ANCIEN ABATTOIR, CIMETIERE CATHOLIQUE-CARREFOUR LELEM MANGWETE, CARREFOUR MADAME VICTORINE-ENTREE SAR/SM DE MELONG,

ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-cinq (34 999 185) francs CFA en TTC, et pour un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DÉCISION N°000344/D/BUCREP/4ÈMEKRGPH/CN/CNAT DU 27 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2023 DU 31 AOÛT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU BUCREP A L'OCCASION DU QUATRIEME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPH) /BUCREP, EN UN (01) SEUL LOT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT, COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RGPH, MAÎTRE D'OUVRAGE a.i.

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 et sa circulaire ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/397 du 15 septembre 2015 instituant le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution du Marché relatif à la souscription d'une police d'Assurance Maladie pour le personnel du BUCREP à l'occasion du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) /BUCREP, en un (01) seul lot unique, Exercice Budgétaire 2023, selon les modalités suivantes :

SOUSMISSIONNAIRE PROPOSE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN F CFA, TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)	OBSERVATION
ZENITHE INSURANCE S.A. B.P. : 13 581 Yaoundé Tél :694 31 11 45 Tél :698 00 29 64	22 903 868 (Vingt-deux millions neuf cent trois mille huit cent soixante-huit)	Offre conforme pour l'essentiel au DAO et classée première (mieux disante)

Article 2 : Le soumissionnaire retenu est invité à se présenter à la Cellule des Affaires Générales et Juridiques (CAGJ) pour l'établissement et la souscription du projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N°087 /C/PAK/DG/DMA/2023 DU 30 OCTOBRE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SONORISATION DES SALLES DE REUNION AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General du Port Autonome de Kribi, Maitre D'ouvrage, communique :

Les résultats de l'appel d'offres national ouvert N°025/A0NO/PAK/CIPM/2023 du 15 septembre 2023 pour l'acquisition du matériel de sonorisation des salles de réunion au Port Autonome de Kribi se présentent comme suit :

Le présent communiqué sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 30 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUE N°006/C/C/MBA/CIGSMP/2023 PORTANT ADDITIF RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°012/AAONR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2023 DU 27/09/2023 POUR LA REALISATION DE 02 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES ELECTRIQUES ANIARCHE DE MBANGA CENTRE ET A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBANGA (REGION DU LITTORAL) FINANCEMENT : KFW/FEICOM-EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____ à _____ heure.</p> <p>Les offres devront être soumises devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 au plus tard le 07/11/2023 à 11 heures.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____ à _____ heure.</p> <p>Les offres devront être soumises devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 au plus tard le 22/11/2023 à 11 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 07/11/2023 à 12 heures.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 22/11/2023 à 12 heures.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune de Mbanga, Maître d'Ouvrage, informe les Entreprises figurant sur la liste restreinte, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises que dans le cadre de l'Appel à concurrence susmentionné, la date initiale de dépôt des offres prévue le 07 Novembre 2023 à 11 heures est reportée au 22 Novembre 2023 à 11 heures. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.</p>

MBANGA le 7 Novembre 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !